

Documentation

14^{es} Journées du RNDH, la santé publique à l'honneur

■ 84 adhérents ont participé aux 14^{es} Journées du Réseau national des documentalistes hospitaliers (RNDH) qui se sont déroulées à Rennes, les 20 et 21 septembre 2001 ■ La santé publique a été l'axe fort de ces rencontres professionnelles ■ Compte rendu.

DOMINIQUE HÉDAN, MARIE-HÉLÈNE JACOB

MOTS CLÉS

- Bases de données
- Documentation
- Documentaliste
- Formation
- Internet
- Santé publique



Rubrique réalisée avec le RNDH

NOTES

1. Liste des partenaires : <http://www.bdsp.tm/annuaire>
2. Thesaurus : sert à traduire en mots-clés des notions exprimées en langage naturel

C'est sur un thème majeur, celui de la santé publique, que se sont tenues à Rennes (35) les 20 et 21 septembre derniers, les 14^{es} Journées annuelles du Réseau national des documentalistes hospitaliers (RNDH). Ces Journées ont été l'occasion de présenter les sites de l'École nationale de la santé publique (ENSP) et de la Banque de données en santé publique (BDSP), et de communiquer sur les formations destinées aux élèves directeurs d'hôpital et aux élèves infirmiers généraux. Par ailleurs, des ateliers ont abordé différentes thématiques, telles l'optimisation des recherches sur la BDSP, la qualité et la documentation en santé, les sources en documentation sanitaire et sociale ou encore la revue de presse sur internet. Une conférence sur l'histoire de la santé publique et d'hôpital et la santé publique a, en outre, été organisée. Des échanges ont également eu lieu sur les nouveaux métiers de la documentation.

LES SITES DE L'ENSP ET DE LA BDSP

■ L'ENSP propose plusieurs services en ligne :

- les mémoires, depuis 1999, des étudiants, en texte intégral et téléchargeables ;
- les conférences nationales de santé, avec les programmes régionaux de santé ;
- un accès à la base de 80 000

notices. La base de données de l'ENSP permet d'avoir accès au fonds documentaire de la bibliothèque. Elle est accessible par le site internet de l'école (<http://www.ensp.fr>, rubrique "services en ligne"), avec un code d'accès.

■ La BDSP regroupe, sur un seul site, les informations d'un réseau regroupant 37 organismes. Les partenaires¹ de ce réseau sont d'origines variées : hôpital, association, agence nationale, établissement public... À titre d'exemples, nous pouvons citer l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH), l'AP-HP, l'Association de recherche en soins infirmiers (Arsi)...

• Elle fonctionne avec un thesaurus² spécifique et donne accès à 240 000 références. Cet outil est utilisé par les documentalistes, pour décrire le contenu des documents, et par les utilisateurs, pour rechercher ces documents dans la base de données.

• Cette base de données est le seul système documentaire qui couvre, depuis 1970, la littérature scientifique, technique et économique produite en langue française (de même qu'au niveau international) sur ce thème. Elle produit 25 000 nouvelles notices annuelles grâce à son réseau d'organismes spécialisés.

• Les références bibliographiques sont accessibles sur internet : <http://www.bdsp.tm.fr>

• L'abonnement payant donne accès au texte intégral de certains titres de périodiques (ADSP, Recherche en soins infirmiers...) pour la somme de 76€/an ou 152€/an pour deux connexions simultanées.

• La version "abonné" permet une exploitation totale de la base documentaire et des autres services proposés. Cependant, cette base est également interrogeable gratuitement pour des recherches au moyen du thesaurus, avec un affichage partiel des notices.

• La BDSP diversifie ses activités et propose, depuis 2001, un annuaire critique et sélectif des sites en santé publique. À ce jour, 156 sites sont répertoriés.

L'ENSP

Créé en 1945 et implanté à Rennes depuis 1962, l'ENSP a pour mission première la formation des cadres de l'administration sanitaire et sociale des établissements publics de santé ou à caractère social ou médico-social. Dix métiers sont ainsi préparés à l'ENSP en formation initiale. Également très présente sur la formation continue, l'École a dispensé 230 sessions en 2001. Régulièrement actualisé, le catalogue est consultable de puis le site internet de l'École.

■ La formation des élèves directeurs d'hôpital dure 27 mois, dont trois de spécialisation pour environ 80 élèves. L'accès peut se faire par concours externe (60 %) ou interne (40 %). Les

femmes sont majoritaires (60 %). Les étudiants externes ont entrepris des études en Institut d'Études Politiques (IEP) pour 80 % d'entre eux et ont, en moyenne, 24 ans. En interne, 50 % viennent du milieu hospitalier et 50 % des autres administrations ou collectivités territoriales; leur moyenne d'âge est de 33 ans.

• **Le cursus de formation** utilise l'alternance, cours à l'ENSP et stages sur le terrain (établissements de santé, entreprises...).

• **La fonction de directeur** est étudiée selon trois axes:

- *la fonction stratégique*, avec, entre autres, le projet d'établissement;

- *la fonction opérationnelle*, avec la gestion;

- *la fonction juridique*, avec la représentation de l'établissement public de santé.

• **Les objectifs professionnels** sont multiples:

- situer l'action du directeur;

- être capable de réaliser un projet d'établissement;

- intégrer l'établissement public de santé dans le réseau sanitaire;

- négocier et mettre en place les contrats d'objectifs et de moyens;

- mettre en place une demande d'évaluation;

- assurer l'animation des équipes;

- développer la communication;

- développer la gestion des ressources humaines;

- gérer les moyens logistiques et financiers.

■ **Le grade d'infirmier général** a été créé par un décret en 1975. Ensuite, deux textes apporteront des modifications notables en 1989 et en 1994. Les principales évolutions portent sur le titre, le niveau du concours et les fonctions. La fonction de directeur de service de soins infirmiers a été introduite en 1991.

• **La formation des infirmiers généraux est une formation d'adaptation à l'emploi.** Après réussite au concours, la nomination dans le corps des infirmiers généraux est assortie d'une for-

mation de dix mois à l'ENSP. L'école forme environ 40 élèves par promotion.

• **Les temps forts de la formation reposent sur plusieurs axes.**

Les enseignements sont organisés en modules obligatoires et optionnels. Les stages sont au nombre de deux, d'une durée de quatre semaines chacun. Le premier a pour objectif la découverte de la fonction d'infirmier général. Le second doit permettre de réfléchir sur la dimension managériale inhérente à la fonction d'un responsable. Le mémoire de fin d'étude (disponible en texte intégral depuis 1999 sur le site de l'ENSP) consiste en l'étude personnelle d'une question à caractère professionnel.

• **Les principaux objectifs professionnels** sont les suivants:

- connaître la fonction;

- diriger, gérer le service de soins infirmiers;

- être membre de l'équipe de direction grâce aux liens fonctionnels;

- se situer comme directeur des cadres du personnel hospitalier soignant.

LES DIFFÉRENTS ATELIERS

■ **L'atelier "qualité et documentation en santé: évaluation et méthodes"**, animé par Mme R. Bazi, chef du service de documentation de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes), s'est intéressé à l'évaluation et aux méthodes pour y parvenir.

• **La qualité s'apprécie:**

- *au niveau des activités* (collecte de l'information, traitement de l'information et des documents, diffusion de l'information);

- *au niveau de la qualité de l'information et du management* (connaissance des besoins, conception des produits, gestion administrative et financière, gestion des compétences).

• **Les thèmes de contrôle qualité** ne manquent pas:

- accueil des utilisateurs;

- activités documentaires: analyse de l'information (sélection, indexation, mise en forme, diffu-

sion), recherche de l'information;

- identification des sources de l'information;

- évaluation de la satisfaction des utilisateurs;

- régularité/suivi.

Durant cet atelier, des exercices pratiques ont permis aux participants de s'initier aux méthodes et aux outils d'évaluation.

■ **"Les sources en documentation sanitaire et sociale"**. Face à une profusion de documents et à la multiplication des modes de diffusion, l'atelier "Les sources en documentation sanitaire et sociale", animé par G. Chevaillier, a eu pour objectif de fournir des clés d'accès aux sources d'information dans ce secteur.

• **Les sources documentaires disponibles sur internet** ont été privilégiées: les sites Web proposés émanent d'institutions ou d'organismes dont les compétences sont reconnues.

• **Les sources qui permettent d'identifier, de localiser un ouvrage**, un périodique, un rapport, une thèse, un article de revue... peuvent être diverses:

- *les banques de données* (BDSP, INIST...);

- *les éditeurs spécialisés* (ENSP, Les Éditions Hospitalières...);

- *les éditeurs* (Masson, la Documentation Française, Maloine);

- *les librairies virtuelles* telles Electre, Alapage;

- *les répertoires ou annuaires électroniques*;

- *les catalogues* (Catalogue collectif national des périodiques, Catalogue des thèses de la Bibliothèque inter-universitaire de médecine...).

• **Les sources qui permettent de localiser les bibliothèques**, les centres de documentation spécialisés et les réseaux documentaires du secteur sanitaire et social ont aussi été abordées. Les producteurs d'information sont nombreux, et il est donc intéressant de s'aider de deux outils: l'annuaire des producteurs de la BDSP et le catalogue du Système universitaire de documentation.

• **Les banques de données...**

HISTOIRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET HÔPITAL ET SANTÉ PUBLIQUE

François-Xavier Schweyer, professeur à l'ENSP, a développé, au cours d'une conférence, la thématique "Histoire de la santé publique et hôpital et santé publique", laquelle a vivement intéressé le public.

■ **La santé publique est synonyme de modèle collectif et politique**, alors que l'hôpital constitue un modèle curatif et individuel. Pourtant, les deux mondes travaillent ensemble, s'entrecroisent. L'étude, en parallèle, de la naissance de l'hôpital et de la santé publique, conduit à dégager des dynamiques constitutives. Certains de ces éléments concernent l'élaboration d'une politique publique, la professionnalisation de la santé publique, l'essor de l'hôpital public dans les années 1970, le développement de concepts en santé publique et de la médecine scientifique à l'hôpital, ou encore la cristallisation de la chaîne de décisions lors de drames ou événements ponctuels.

■ **Depuis une dizaine d'années, un champ "santé publique" émerge et sa visibilité grandit.** La santé devient une affaire de société. Une nouvelle politique est en train de se forger. Son affirmation passe par une politique précise des contrôles et la régionalisation. Différents outils d'interventions existent : les conférences régionales de santé, les programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins... Les hôpitaux signent avec les Agences Régionales de l'Hospitalisation (ARH) des contrats d'objectifs et de moyens, afin de répondre aux priorités régionales de santé. On assiste à un retour du politique et à une approche collective de la santé publique en association avec le modèle plus curatif et individuel de l'hôpital. Politique hospitalière et santé publique doivent se conjuguer et tendre à une harmonisation de leurs approches.

●●● sont des ressources précieuses pour la recherche documentaire, puisqu'elles regroupent des références qui couvrent un même domaine. Il existe des banques de données bibliographiques, factuelles ou numériques.

• **La recherche sur internet** n'est pas aussi évidente qu'elle n'y paraît. Des outils de recherche sont nécessaires. On utilise, entre autres :

- les moteurs de recherche ou les méta-moteurs ;
- les annuaires spécialisés (catalogue et index des sites médicaux francophones) ;
- les sites portails, comme Anasys ;
- les forums de discussion pour échanger des informations.

Lors d'une recherche sur internet, il est impératif d'évaluer la fiabilité du site d'où provient l'information (évaluation du contenu, de la navigation, de l'ergonomie, signalement dans les répertoires et outils de recherche).

■ **"Revue de presse sur Internet"**. Animé par C. Genon, Centre régional d'information et de

prévention du sida d'Ile-de-France (Crips), l'atelier "revue de presse sur internet" a été très suivi. Le Crips propose sur son site (<http://www.lecrips.net/>) un lien "Actualités", avec une revue de presse mise à jour quotidiennement qui présente un résumé des articles (de moins de dix jours) et renvoie vers les sites sources.

La documentaliste évalue les sites et veille sur les thèmes de cette revue de presse : sida, hépatites, maladies sexuellement transmissibles, anorexie, boulimie, dépression et suicide des adolescents... Il est possible d'obtenir cette revue de presse en s'abonnant par e-mail.

Parmi les sources qui sont utilisées, on retrouve les sites "sources" comme la presse quotidienne nationale, la presse médicale et spécialisée, la presse hebdomadaire d'actualité, des sites étrangers d'information.

Un débat a ensuite eu lieu pour discuter des avantages de ces nouvelles techniques documentaires, dont le plus important est la diminution des coûts en papier et en diffusion, mais aussi de leurs inconvénients, tels le classement chronologique ne permettant plus la recherche thématique, les liens renvoyant vers les articles sources devenant rapidement obsolètes et le temps passé plus important. Les droits d'auteurs ont également été largement étudiés et posent les mêmes problèmes que la revue de presse "papier". On peut se référer à la charte d'édition électronique signée par le groupement des éditeurs de services en ligne (<http://www.geste.fr/travaux1.htm>). Par ailleurs, l'archivage des fichiers électroniques des textes intégraux des articles sélectionnés est difficile.

LES NOUVEAUX MÉTIERS DE LA DOCUMENTATION

Documentaliste à l'Institut de Recherche Mathématique de Rennes, Véronique Cohoner a apporté son témoignage sur les nouveaux métiers de la documentation. Les documentalistes

très spécialisés ne traitent généralement pas eux-mêmes l'information ; ce sont les chercheurs qui indexent. Les documentalistes ont pour rôle essentiel de faciliter l'accès à cette information. Internet a bouleversé les méthodes de travail, en permettant :

• **la mise en commun des catalogues des centres de documentation**, consolidant ainsi les relations en réseaux, facilitant les localisations de documents et simplifiant le prêt inter établissements ;

• **une diffusion plus rapide** des travaux des chercheurs ;

• **l'accès aux sites des éditeurs scientifiques et techniques** qui mettent en ligne leurs revues "papier", ainsi que des articles uniquement disponibles sur internet. Le documentaliste va devoir, d'une part gérer toutes ces nouvelles informations, en intégrant dans sa base de données des articles en ligne, des pré-print et autres documents diffusés sur internet, et, d'autre part, aider les scientifiques à utiliser tous les nouveaux outils de recherche mis directement à leur disposition sur le Web. En outre, les documentalistes sont confrontés à une nouvelle gestion des abonnements et doivent traiter avec les éditeurs qui proposent des produits numériques très onéreux. C'est pourquoi les centres de documentation tendent à la mutualisation de leurs ressources. Le métier s'oriente donc davantage vers un rôle de gestionnaire et de spécialiste de l'informatique documentaire. Des connaissances juridiques sont également des atouts supplémentaires.

CONCLUSION

À l'issue de ces 14^{es} journées, le RNDH a démontré son dynamisme en présentant ses différentes réalisations : la création d'un site Web (<http://rndh.multimania.com>), le catalogue collectif du Réseau, diffusé à tous les adhérents, la reconnaissance de l'association comme organisme de formation, avec l'attribution d'un numéro d'agrément, ainsi que sa participation à la revue Soins Cadres. ■

LES AUTEURS

Dominique Hédan, documentaliste, responsable du secteur "Management des systèmes sanitaires et sociaux", ENSP, **Marie-Hélène Jacob**, documentaliste, responsable du Centre de Documentation des Écoles (CDE), CHU, Rennes (35)